

Séance du **9 mars 2017**

Présidence de **M. Eric Studer**, président

Demande d'un crédit d'ouvrage de CHF 945'000.— pour les transformations intérieures et mise en conformité de la salle du Rocking Chair (2016/P44)

Rapporteur : M. Darren Roshier

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 44/2016, du 19 décembre 2016, concernant la demande d'un crédit d'ouvrage de CHF 945'000.— pour les transformations intérieures et mise en conformité de la salle du Rocking Chair ;

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 945'000.— pour financer les transformations intérieures et mise en conformité AEAI de la salle du Rocking Chair ;
2. De financer cette dépense par la trésorerie courante et dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2016-2021, par prélèvement sur le compte du bilan « Dépenses d'investissements » ;
3. D'amortir le crédit demandé par un amortissement annuel de CHF 31'500.— pendant 30 ans.

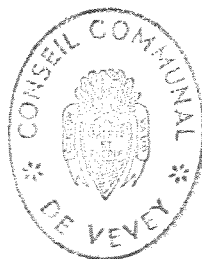
Ainsi délibéré en séance du **9 mars 2017**.

Adopté à une très large majorité (1 avis contraire et quelques abstentions).

Pour extrait conforme le 13 mars 2017.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président


Eric Studer



la Secrétaire


Carole Dind